

l'acquisition de la société PWA pour des raisons que le premier ministre Lougheed a exposées très clairement, notamment que cette acquisition était essentielle au développement du nord de l'Alberta, au développement général et à long terme de la province et à la diversification de son économie, a maintenant été approuvée par la Cour suprême du Canada et montre bien pourquoi un fédéralisme souple est absolument essentiel. Les provinces ont bien le droit d'assurer l'expansion et le développement de leur propre territoire grâce à un réseau de transport répandant à la définition qu'en a donnée le premier ministre Lougheed.

● (2150)

Je crois que le ministre des Transports (M. Lang) commettrait en effet une très grave erreur en mettant à exécution la menace implicite qu'il avait faite avant que la Cour suprême ne rende sa décision. Il avait laissé entendre qu'il présenterait un projet de loi à la Chambre visant à annuler la décision du gouvernement albertain d'acquiescer à la société PWA. Je préviens le ministre des transports, avec toute la vigueur dont je suis capable, que nous combattons jusqu'au bout tout projet de loi de ce genre. Nous allons défendre le droit des provinces de mettre en valeur leurs propres ressources régionales, et notamment de se donner leur propre réseau de transport.

A mon avis, on reconnaît de plus en plus au pays que la participation au niveau régional est absolument essentielle au fédéralisme souple et novateur qui s'impose, et dont le bill C-37 nous permet d'entrevoir, en partie, l'ampleur. Il faut absolument être réaliste quant à l'importance de la menace à laquelle le Canada fait face. D'autre part, il importe encore davantage de ne pas se livrer au désespoir, ni d'accepter le séparatisme comme inévitable. Je tiens à réaffirmer à la Chambre, ce soir, que les habitants de l'Alberta sont loin d'accepter ce que d'aucun prétendent être l'inévitable du séparatisme. Dans les mois à venir, en mobilisant les forces d'un fédéralisme au franc-parler dans notre province, nous prouverons à ceux qui disent au reste du Canada que l'Alberta s'en moque, qu'ils ont tort. Je le répète: à mon avis, le séparatisme est loin d'être inévitable. Il est prouvé que l'idée d'un Canada uni, le sentiment et la puissance qu'elle évoque, sont plus forts et plus grands que le nationalisme étroit de René Lévesque.

Il ne faut pas cesser d'insister sur l'autre possibilité à opposer à la thèse du PQ. Les Canadiens francophones doivent sentir qu'ils peuvent tout aussi bien s'épanouir au Canada que dans un Québec séparé. Il n'est certes pas question de renoncer aux efforts en vue de donner à notre pays un caractère bilingue. Des progrès notoires ont été réalisés dans la Fonction publique et dans nos écoles et j'ai donné un exemple de ce qui se fait à Edmonton à cet égard. On fait des progrès et il faut poursuivre dans cette voie.

L'Ouest canadien a raison de se plaindre. En fait, les sentiments d'inquiétude et d'aliénation qui sont ressentis au Québec ressemblent, sous certains rapports, à ceux d'autres régions. On nous a parlé de Terre-Neuve ce soir. Je peux vous dire que la population de l'Alberta se sent frustrée elle aussi par le fédéralisme inflexible et excessivement centralisateur du gouvernement actuel! Nous espérons pouvoir un jour bénéficier

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

d'une décentralisation des pouvoirs, mais cette grande question ne peut être traitée qu'avec l'ouverture d'esprit que commandent les circonstances. Nous reconnaissons que pour sauvegarder l'unité du pays, il faudra accepter les mêmes compromis qui ont donné naissance à la confédération!

Je souhaite qu'on tienne un débat national ici même à la Chambre sur les moyens de réaliser un compromis d'une façon digne et réaliste. Selon moi, le bon sens et la tolérance vont nous aider à comprendre qu'il ne s'agit pas de se rendre aux demandes du Québec, si l'on peut dire, mais d'entretenir entre Ottawa et les provinces des relations nouvelles qui donneront un sentiment plus profond d'unité nationale. Il est autant de l'intérêt de l'Alberta que du Québec de chercher une nouvelle formule de confédération, une confédération qui, pour bâtir une nation, utilise les forces de toutes les régions, et non pas une confédération qui impose d'en haut un système centralisé.

Je ne pense pas que ce débat soit facile, loin de là, et c'est pourquoi personne d'entre nous ne devrait prétendre, à mon sens, avoir déjà les réponses toutes faites. C'est le temps de parler, d'écouter, et de réunir nos forces, que nous soyons de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Québec. Nous devons respecter l'opinion des régions, surtout en cette époque où nous essayons de trouver le moyen de maintenir l'unité de notre pays.

Je tiens à faire remarquer que ce que je compte faire personnellement en ma qualité de député, qui m'oblige, je crois, à tenter de trouver des solutions à ce problème, c'est de tenir une réunion à l'hôtel de ville d'Edmonton le 28 mars qui aurait pour thème «Le genre de pays que je veux». J'inviterai les gens d'Edmonton à y assister et à exprimer leur point de vue sincèrement sur le genre de pays qu'ils veulent. J'inviterai les media du Québec à en assurer le reportage et j'espère qu'ils sauront faire état fidèlement de l'opinion des gens d'Edmonton, à savoir qu'ils ont à cœur l'unité canadienne et qu'ils sont prêts à en payer le prix.

Il ne suffit pas, monsieur l'Orateur, que les députés viennent dire ici qu'ils désirent le maintien de l'unité nationale. Nous avons, à mon avis, le devoir de montrer le chemin et de montrer que nous aussi nous essayons de trouver des solutions, au lieu d'attendre qu'elles jaillissent d'une quelconque conférence fédérale-provinciale. Si le Parlement canadien veut retrouver le rôle qui lui a été confié lors de la naissance de notre pays, il faut que les députés soient capables de proposer des solutions à la crise que nous traversons.

Personnellement, je trouve qu'on a une conception plus novatrice du fédéralisme dans le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution qui a été déposé à la Chambre en juin 1972 et qui tentait de trouver un compromis entre le démembrement pur et simple et un centralisme que les habitants de bien des provinces trouvent excessif. A mon avis, si nous parvenons à rallier l'opinion d'une majorité sur une formule de décentralisation, nous aurons là un moyen nouveau et passionnant de redonner de sa vigueur au Canada.

Je constate qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur; je continuerai une autre fois.